

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

**délibération :
D_2025_6_1**

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 15 septembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente - Mairie de Beaulieu, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en exercice
: 31

Date de convocation du : 09 Septembre 2025

Présents : 26

Votants : 31

Titulaires : Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur THIBON HUBERT, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ALLAVENA Serge, Monsieur ROUYEYROL Bernard, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel, Monsieur COMPAGNE Jacques

**Objet : Démission de la 3^{ème}
Vice-présidente Mme Delphine
FEUILLADE**

Pouvoirs :

Madame CHALVET Catherine a donné pouvoir à Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry
Monsieur LAGANIER Jean-Marie a donné pouvoir à Monsieur ALLAVENA Serge
Monsieur GARRIDO Jean-Manuel a donné pouvoir à Monsieur ROBERT Lionnel
Monsieur MICHEL Jean-Marc a donné pouvoir à Monsieur THIBON HUBERT
Monsieur BONNET Franck a donné pouvoir à Monsieur GADILHE Sébastien

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame CHALVET Catherine, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur BONNET Franck

Secrétaire de Séance : Madame Christiane RAYNARD

M. le Président informe l'assemblée que Mme Delphine FEUILLADE a démissionné de son mandat de 3^e Vice-présidente au sein de la communauté de communes.
Depuis 2020, par délégation du Président, Mme FEUILLADE travaillait sur les thématiques culturelles (EAC, patrimoine, école de musique intercommunale, lecture).

Mme la Préfète de l'Ardèche a accepté sa démission en date du 31 juillet 2025.

Aussi, 2 scénarios sont possibles : soit procéder à l'élection d'un nouveau Vice-président, soit passer à 7 Vice-présidents en répartissant ses délégations de fonctions aux vice-présidents en fonction jusqu'au terme du mandat électoral.

Compte tenu du terme prochain du mandat électoral, le Président propose de ne pas remplacer la 3^e Vice-présidente et de répartir ses délégations sur les Vice-présidents en fonction.

Cette proposition est mise au vote.

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés,
DECIDE :
DE NE PAS REMPLACER la 3^e Vice-présidente et, de fait, passer à 7 Vice-présidents,
D'AUTORISER le Président à signer tout document concernant cette présente délibération.
DE TRANSMETTRE la présente décision auprès des services de la Préfecture de l'Ardèche.**

Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, Joël FOURNIER



Envoyé en préfecture le 18/09/2025
Reçu en préfecture le 18/09/2025
Publié le
ID : 007-200039832-20250915-D_2025_6_1B-DE

Emis le 15/09/2025, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le